

Mardi 8 Février 2022

Permanence de la CMA à la Maison France Services Marianne de Valdoie

Dès le mercredi 9 février 2022, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté assurera une permanence tous les 2^{ièmes} et 4^{ièmes} mercredis du mois.

Un conseiller de la CMA accueillera tous les 2^{ièmes} et 4^{ièmes} mercredis du mois, de 9h à 12h et sans rendez-vous :

- des chefs d'entreprises et maîtres d'apprentissage en recherche de formations, ayant des besoins de recrutement, de conseils en développement, en difficulté...
- des porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise dans l'artisanat,
- des apprentis recherchant des informations ou rencontrant des difficultés,
- les candidats à l'apprentissage et/ou leurs parents pour des renseignements sur un métier, la méthodologie pour trouver une entreprise d'accueil ou simplement pour trouver un stage et valider une orientation professionnelle.

Le planning de permanence (premier semestre 2022) :

Mercredi 9 et 23 Février (9h-12h)

Mercredi 9 et 23 Mars (9h-12h)

Mercredi 13 et 27 Avril (9h-12h)

Mercredi 11 et 25 Mai (9h-12h)

Mercredi 8 et 22 Juin (9h-12h)

Mercredi 13 et 27 Juillet (9h-12h)

Adresse

Maison France Services Marianne : 9 bis rue du 1er Mai – 90300 VALDOIE

CONTACT

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté

Béline WIEDER - Directrice Territoriale Territoire de Belfort - Aire Urbaine

06 75 03 24 15 / bwieder@artisanat-bfc.fr